



# Modèle d'intégration INSPiRE

## QU'EST-CE QUE L'INTÉGRATION ?

Dans le modèle INSPiRE, les services de **Planification Familiale Post-partum (PPFP)**; de **Santé Maternelle, Néonatale et Infantile (SMNI)**; et de **Nutrition** sont fournis en tant que partie intégrante d'un paquet de services de **services fournis aux quatre points d'entrée critiques** :

- Soins prénatals
- Accouchement
- Soins post-partum
- Soins aux nourrissons.

Dans ce modèle, les services de Planification Familiale (PF), de SMNI et de Nutrition sont fournis au client au cours de la même visite en fonction des besoins des clients et conformément aux normes de soins.

## QUELLE EST LA VALEUR AJOUTÉE DE CE MODÈLE D'INTÉGRATION ?

**>80%** des mères et de leurs enfants visitant un site INSPiRE se sont systématiquement vu proposer l'intégralité du paquet de services de PFPP, de SMNI et de Nutrition, recevant ainsi un plus grand nombre de services que dans l'offre verticale des services.

**97%** des femmes qui ont été vues pour une visite prénatale dans un site INSPiRE au Burkina Faso a également reçu Counseling de PF lors de leur visite (juin – décembre 2019).

**188%** augmentation des visites prénatals de juin à décembre 2019 par rapport à la même période en 2018 dans un site INSPiRE au Niger ; les visites prénatals ont augmenté de 41 % au cours de la même période dans un site au Burkina Faso.

**96%** augmentation de la PPFP immédiate dans tous les sites en 2019 par rapport à 2018, dont **404 % au Niger** et **37 % au Burkina Faso**.

## ETAPES DU MODÈLE D'INTÉGRATION INSPiRE :

1. **Établir un GTT inclusif** au niveau national pour le développement et la mise en œuvre de l'intégration.
2. **Élaborer un plan d'action budgétisé (PAB)** pour l'intégration au niveau national :
  - effectuer une évaluation des besoins pour l'intégration
  - animer des ateliers pour développer et valider le PAB
  - identifier les ressources existantes et les gaps pour la mise en œuvre du PAB.
3. **Identifier les districts** pour la mise en œuvre du modèle.
4. **Adapter les outils et ressources pour l'intégration** :
  - outils de collecte de données
  - outils de supervision et de suivi
  - modules de formation
  - supports de communication.
5. **Superviser la formation et l'approche de mentorat** des prestataires de services à tous les niveaux.
6. **Le Groupe Technique de Travail (GTT) fournit une assistance technique, un soutien et la coordination.**
7. **Suivre les indicateurs intégrés** pour évaluer l'efficacité et l'utilisation des services.
8. **Établir la communauté de pratique de l'intégration**, dirigée par une entité de santé indépendante telle que l'OOAS ou OMS, qui fournit une assistance technique et des outils/ressources aux GTT au niveau national pour faciliter la mise en œuvre de l'intégration et à l'échelle.



# INTÉGRATION DE LA PLANIFICATION FAMILIALE POST-PARTUM ; SANTÉ DE LA MATERNELLE, DU NOUVEAU-NÉ ET DE L'ENFANT ; ET NUTRITION

## PRÉNATAL

- Counseling PF
- Nutrition mère
- Soins prénatals
- PTME
- SAA



## NOURRISSON

- PF et nutrition de la mère
- Vaccination
- Consultation NRS sain
- Vitamine A pour NRS à 6 mois
- Allaitement maternel exclusif jusqu'à 6 mois
- Education/hygiène
- PTME

## ACCOUCHEMENT

- PF post-partum y compris post-césarienne
- Accouchement assisté/partogramme/GATPA
- SENN
- Prise en charge asphyxie et infections néonatales
- Mise au sein précoce
- Allaitement maternel exclusif
- Nutrition de la mère/vitamine A
- PTME

## POST NATAL

- PF post-partum
- Soins postnatals J6, J42
- Nutrition mère
- Allaitement exclusif jusqu'à 6 mois
- Vaccination
- Kangourou
- Education/hygiène
- PTME

### NIVEAU NATIONAL



- GTT comprenant des responsables de tous les départements ministériels concernés notamment de PF, de SMNI et de la nutrition ; Associations des Gyn-Obs et de sages-femmes ; Organisations de la société civile ; représentant d'ONG internationales ; OMS, UNFPA
- Plans d'action budgétisés
- Révision des politiques et protocoles au niveau national pour inclure la prestation de services intégrée

### HOPITAUX DE DISTRICT



- Équipes multifonctionnelles de prestataires de services
- Services intégrés de PF, SMNI, nutrition : soins curatifs, références de cas et services de prévention et de promotion de la santé
- Gestion des références

### CENTRES DE SANTÉ DE DISTRICT DE PREMIER NIVEAU



- Équipes multifonctionnelles de prestataires de services ; prestataires de services individuels formés à l'intégration des services
- Services intégrés de PF, SMNI, nutrition : soins curatifs, références de cas et services de prévention et de promotion de la santé

### CENTRES DE SOINS DE SANTÉ PRIMAIRES



- Équipes multifonctionnelles de prestataires de services ; prestataires de services individuels formés à l'intégration des services
- Services intégrés de PF, SMNI, nutrition : soins curatifs, références de cas et services de prévention et de promotion de la santé

### SERVICES DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE



- Prestataires de services individuels formés à l'intégration des services
- Services intégrés de PF, SMNI, nutrition : soins curatifs, références de cas et services de prévention et de promotion de la santé

- INSPIRE a développé des paquets de services intégrés adaptés à chaque niveau du système de santé

- Des outils d'intégration développés pour les agents de santé communautaires et les prestataires de services

- Les registres de données et les outils ont été adaptés à tous les niveaux pour assurer la prestation de services intégrés - encourageant le changement de comportement des prestataires

- Aide-mémoires développés pour aider les prestataires à fournir des services intégrés

- Mentorat et formation sur site pour maintenir les compétences et la performance des prestataires de santé dans la prestation de services intégrés

- Normes de qualité pour la prestation de services intégrés élaborées/évaluation et assurance de la qualité

## CONTACT

**BURKINA FASO**  
Marguerite Ndour  
Project Director, INSPiRE  
mndour@intrahealth.org

**ÉTATS UNIS**  
Jen Snell  
Senior Technical Manager  
jsnell@intrahealth.org

**IntraHealth**  
INTERNATIONAL

Parce que les prestataires de santé sauvent des vies.

